



DÉCISION

Décision concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie complémentaire d'un montant de 2 000 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin sur une période de trois mois pour le budget annexe de l'Assainissement

1 DOCUMENT - Publié le 18 Juillet 2024

 [DEC_FIN_25498_OUVERTURE_LIGNE_TRESORERIE_2000000_EUROS_CAISSE_EPARGNE_ASSAINISSEMENT.pdf](#)
(.pdf, 110,2 Ko)

 [TÉLÉCHARGER](#)